



COVID 19 – Comment survivre en temps de Corona ? **Etat des lieux sur les aides disponibles pour les artistes**

Avec Tom Kestens (Galm) & Fabian Hidalgo (Facir)

Introduction par Tom Kestens – GALM

Galm a essayé de mettre en place une task force sur les conséquences économiques pour le secteur ces derniers mois.

En chiffres:

4444 concerts annulés soit 17,3M€ de revenus perdus

Festivals : entre 50 et 75M€ pour les musiciens et leurs équipes.

Fin avril ; perte de 7,3M€ et ça continue encore.

Pour les mois de mars à mai, le déficit est de 11M€ en droits d'auteur

Des tableaux ont été réalisés comparant aussi à l'Horeca etc. Ce qui donne une bonne représentation du poids du secteur.

Fonds de soutien :

Il y a 200M€ dans ce fond, dont 60 à 65M€ pour la culture (encore en négociation) et de cela, 30M€ pour les droits d'auteurs (compensation des pertes).

Condition pour faire appel en tant qu'organisation culturelle serait que l'aide soutiennent des artistes qui ont perdu leurs revenus.

Autres difficultés :

Les Freelancers, et toutes une partie d'artistes qui ne peuvent faire appel à aucune aide.

Une frange partie de la population perçoit moins que le revenu de base. Heureusement le chômage temporaire a été prolongé.

Une solution doit encore être trouvée pour les contrats de fin juin jusque fin août.

Coronalijn : 02 534 18 24

En région Bruxelloise : ça représente 8,4M€

La région Bruxelloise octroie une prime de 2000€ pour toutes les organisations culturelles, via un appel online chez les cabinets.

5M€ pour soutenir des artistes via une prime de 1500€. La procédure est assez simple et Tom est favorable à cette mesure.

GALM reste au taquet et continue à proposer des mesures concrètes et rapides.

Cette crise a démontré que la protection sociale des artistes reste très insuffisante. Le statut d'artiste ne comble pas tous les cas de figure.

Introduction FACIR – Fabian Hidalgo

FACIR fait un peu les mêmes démarches. Ils ont analysé les réponses d'un questionnaire.

Beaucoup de revendications au début étaient portées sur le chômage temporaire.

Fédération Wallonie Bruxelles :

Un fond d'urgence de 8,6M€ a été mis en place, mais passe par les organisateurs reconnus par la FWB. Le but est que ce soit distribué en final aux prestataires finaux (artistes, freelance, intermittents). Trouve que le montant est très faible par rapport aux pertes, ne suffira sans doute pas. La limite de remise des dossiers était le 18 mai.

Art & Vie :

Les subventions ont été maintenues même pour les contrats annulés.

Le 19 mai une commission s'est tenue afin de proposer qq. mesures pour simplifier le statut.

Playright :

A mis en place une aide pour les artistes à la situation plus précaire. Cette aide peut leur être demandée.

Du côté de la Sabam, il y a aussi qq. Actions en cours.

DECONFINEMENT

On ne sait pas quand ! Des plans ont été proposés de plusieurs part, on cite bcp le 1er septembre.

On sait que les événements de masse (Festivals) sont annulés jusque fin août. Tout est très conditionnel, flou, la culture est peu évoquée au CNS, car volonté que NL et FR se mettent d'accord sur un plan de déconfinement commun. A priori en discussion la semaine prochaine.

FWB :

La Ministre a mis en place un groupe de concertation, musique et arts de la scène. Les propositions sont bien remontées.

FACIR

A été très actif sur la visibilité des artistes. Demande depuis des années un rôle plus soutenu de la RTBF. Grande disparité entre NL/FR, demande de soutien.

Plan sparadrap de l'Union des Artistes (plutôt comédiens) :

A créé un fond de solidarité où les comédiens de doublage qui ont pu reprendre le travail sont sollicités pour donner une petite partie de leur cachet dans ce fond (2€), et qq. théâtres suivent... mais Sparadrap porte bien son nom.

Comment être sûr de ne pas passer à côté de l'info sur ces aides ?

En effet, ça fuse

- FACIR essaye de relayer, il y a une page qui reprend la plupart des mesures qui s'appliquent aux musiciens, personnes physiques. <http://facir.be/covid19infos/>
- groupes facebook (FACIR, soutien aides)
- GALM pareil, au niveau des cabinets ils regardent encore si tout se passera via le cabinet, l'administration ou autre organe...
- En Flandre on essaie de se grouper en une coupole d'artistes. Cela n'existait pas encore pour les artistes individuels. Cela se crée aussi côté FR.
- <http://werk-economie-emploi.brussels/fr/> => newsletter pour les aides

Une autre question persiste : Est-ce que le point cumul droits d'auteur et chômage porte sur un gel temporaire ou un abrogation pure et simple de la disposition ?

CUMUL droits d'auteur & chômage : Il y a une proposition de loi de Défi qui propose l'abrogation de la loi qui pénalise le cumul des droits d'auteur et du chômage. C'est sur la table.

Certaines aides ne sont pas cumulables ?

En effet, la prime de 1500 € serait pour les artistes qui n'auront accès à aucun autre type d'aide.

Au niveau fédéral, il y a une bonne mesure pour les indépendants. Faut-il qq. chose de supplémentaire ou non ? Pareil pour le statut d'artiste.

Pour l'instant, ils sont focus sur l'urgence et le précarité, les contrats à la journée et les indépendants à temps partiel.

Le chômage temporaire est maintenant possible pour eux aussi.

GALM milite pour que les aides bénéficient à la relance du secteur aussi. Comment le gouvernement peut-il nous aider là-dedans ?

Le risque c'est qu'il y ait un grand gap entre la fin de ses aides et le moment où les artistes pourront à nouveau faire des contrats.

Le chômage temporaire n'est pas du tout adapté à la réalité des contrats artistiques.

Y a-t-il du neuf sur le statut d'artiste ?

La période de référence a été augmentée de 3 mois, certains partis demandent à ce qu'elle soit encore augmentée.

En France ils font une année blanche.

Proposition d'assouplissement du chômage artiste de la part du PS. Proposent que 5 jours suffiraient pour ouvrir un chômage artiste. Mais ça serait temporaire et assorti de conditions. MR suit ça aussi.

Certains partis sont plutôt pour une révision plus globale et ambitieuse du statut d'artiste. GALM est pour une réforme qui garantisse plus de droits sociaux.

Le trajet est encore long, les positionnements ne sont pas encore clairs, et il faudra construire un processus concret pour que les fondations soient solides, avec une bonne vision d'où ça doit aller et que ça réponde vraiment aux besoins du secteur.

Quid pour les artistes qui ont des mensualités non complètes en statut d'artistes/chômage ?

C'est pour ça qu'il y a le NOODFONDS en FL.

Proposition : si ton concert est annulé par un CC, ils doivent te payer le cachet et après faire appel au fond d'urgence ! Cette mesure ne tient donc pas compte du statut, mais de la perte de revenu.

Et puis il n'y a plus de signature de contrat, d'engagement !

Expérience d'appel à ce fond ?

Toine Thys : Les petits CC ne veulent pas faire appel à ce fonds pqq lourdeur admin et comptable,

donc préfèrent reporter les concerts des artistes... envoient dans les roses.
Toine a aussi fait la demande pour son association, n'a pas encore de nouvelles.

Yannick : La période est du 3 mars au 3 mai, rien pour la suite ! On doit prouver qu'on demande de l'aide ailleurs, mais ailleurs on demande de ne pas cumuler... donc bon !

Emmanuelle: confirme ça aussi. N'a pas rempli les documents, mais le montant n'en vaut pas la peine car pas assez d'argent pour tout le monde. La FWB veut qu'on demande de l'aide ailleurs, en effet.

Julie Beats&Roots : idem, pas facile d'accès. FBMU (nouvelle fédération de bookers et managers) se sont donné l'objectif de faire ces demandes. Mais 80% des pertes sont sur des dates après le 3 mai. Surprise aussi qu'ils demandent si on a demandé l'aide des gens.

Il faut rester vigilants à ce que ce ne soit pas les plus grands qui soient soutenus mais tous, et pas les petites organisations. Il est esportant de faire remonter certaines situations pour qui ça ne marche pas. Côté NL il y aura des auditions pour écouter ces exemples. GALM pour une relance via les petites organisations, plus proches des artistes.

Le milieu de l'entreprise aussi réagit à la situation. D'un côté certains retirent les budgets, et les aide via Tax Shelter sont en baisse, mais d'autres s'éveillent et prennent conscience du problème de la culture, donc qq signaux positifs aussi. Live Nation réfléchit à un fond pour le secteur live. Le privé-public devra collaborer.

CCMA est né : Comité de concertation des métiers des musiques actuelles

Fabian : il y a bcp d'idées et d'envies, c'est un point positif. N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager vos idées et vos expériences.

LIENS : Aides régionales:

<http://werk-economie-emploi.brussels/fr/news-covid-19>

Et pour les entreprises <https://1819.brussels>

Fonds

sparadrap: <https://www.sparadrap.org/actualites/https://uniondesartistes.be/document/lancement-du-fonds-sparadrap>

Par l'Union des artistes: <https://uniondesartistes.be>

CCMA: ccma.be